

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le neuf juin 2016, les membres du Conseil Municipal ont été convoqués pour une réunion ordinaire par Monsieur le Maire, conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des collectivités Territoriales pour délibérer sur les affaires ci-après :

N° Délibérations	N°	Thème	Objet de la délibération	N° page
1	47	Subventions associations	Vote des subventions aux associations	
2	48	CAE Garderie	Renouvellement contrat CAE à la garderie scolaire	
3	49	Travaux Eglise	Lancement du marché pour les travaux de la toiture à l'Eglise	
4	50	Proposition n°21 du SDCI	Mise en œuvre de la proposition 21 du SDCI : fusion des SIAEP de Montpon et Velines	
5	51	Ordinateurs à l'école	Renouvellement des ordinateurs à l'école suite au cambriolage	
6	52	Gravières	Exploitation de gravières sur la Commune	
7	53	Assainissement collectif	Prix du tabouret assainissement collectif cabinet kinésithérapie	
8	54	PIGMA – Instruction urbanisme	Convention d'accès au service de cartographie numérique	
9	55	Club House stade	Maitrise d'œuvre du permis de construire Club House stade de football	
10	56	5 <sup>ème</sup> tranche assainissement collectif	Consultation pour les investigations complémentaires - étude 5 <sup>ème</sup> tranche	
11	57	Alarme école	Acquisition d'une alarme extérieure pour le bloc mairie -école	

L'an deux mille seize, le neuf juin à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montcaret se sont réunis au lieu habituel de ses séances en vertu de l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la convocation en date du 01 Juin 2016.

**Etaients présents :** Jean-Thierry LANSADE, Josette LAGORCE, Jean-Luc RABOISSON, Cédric MEYROU, Jean-Luc FAVRETTO, Sébastien BAGGIO, Franck POURTAL, ROHOF Marie-Catherine, BUYTAERT Sophie, DENOST Hélène, POUGET Marie-Pierre, CARNET-GUILLOT Francis, POUCHIN N'GAPELE Florentine, COMBESCOT Aurélie

**Convocation :** 1<sup>er</sup> juin 2016

**Absents excusés :** Alain BATAÇ - Florentine POUCHIN jusqu'à 21h30

**Absent non excusé :**

**Procurations :** Alain BATAÇ à Jean Thierry LANSADE – Florentine POUCHIN à Sébastien BAGGIO

**Secrétaire de séance :** COMBESCOT Aurélie

**Adoption de l'ordre du jour**

## Délibérations

- Vote des subventions aux associations
- Renouvellement du contrat CAE à la garderie scolaire
- Lancement du marché pour les travaux de la toiture à l'Eglise
- Mise en œuvre de la proposition n°21 du SDCI : fusion des SIAEP de Montpon et Vélines
- Renouvellement des ordinateurs à l'école suite au cambriolage
- Exploitation de gravières sur la Commune
- Prix du tabouret assainissement collectif cabinet de kinésithérapie
- Convention d'accès au service de cartographie numérique
- Maitrise d'œuvre du permis de construire Club House stade de football
- Consultation pour les investigations complémentaires – étude 5<sup>ème</sup> tranche
- Acquisition d'une alarme extérieure pour le bloc mairie - école

## Commissions et syndicats

### Communauté de Communes Montagne Montravel et Gurson

#### Agenda local

#### Questions diverses

Au sujet du dernier compte rendu du conseil municipal, Monsieur Baggio souhaite préciser son point de vue sur le PLU I .Il pense qu'il faut : soit mettre tous les hameaux constructibles soit ne pas en mettre du tout ; car comment justifier la priorisation d'un hameau par rapport à un autre ?

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

### VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Suite à la réunion des associations, Monsieur Meyrou présente au conseil municipal, les subventions proposées aux associations suivantes :

Judo/Dojo	900.00 €	(abstention M. BAGGIO)
Ligue contre le cancer	25.00 €	
Papillons Blancs	25.00 €	
Croix Rouge	50.00 €	
Hand ball Foyen Vélinois	25.00 €	
Amicale sportive Gensac /Montcaret	500.00 €	
Secours Catholique	40.00 €	
Amis de Montcaret	250.00 €	
ACCA Chasse	550.00 €	
Coopérative scolaire	650.00 €	
Association des Parents d'Eleves	1050.00 €	
Comité de Jumelage	100.00 €	
L'hameçon Lamothais	150.00 €	
Le souvenir Français	25.00 €	
Collège de Vélines	300.00 €	
Association des jeunes Montcaret	200.00 €	(abstention Mme POUGET et Mme COMBESCOT)
Association jeunes sapeurs pompiers Castillon	80.00 €	(abstention M. CARNET GUILLOT)

Les clowns stéthoscopes	50.00 €	
Amicales Rencontres	200.00 €	
Parchemin	30.00 €	(abstention Mme BUYTAERT)
Théâtre	150.00 €	(abstention M.CARNET GUILLOT)
Refuge des oubliés	150.00 €	
Ria Pita	150.00 €	(abstention Mme POUCHIN)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote les subventions ci-dessus.

## **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT CAE A LA GARDERIE SCOLAIRE**

Le Maire rappelle que le contrat de CAE à la garderie scolaire arrive à expiration le 31 Août prochain et qu'il convient de le renouveler.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette proposition pour une durée d'un an à compter du 01 septembre 2016.

## **LANCEMENT DU MARCHÉ POUR LE TRAVAUX DE TOITURE A L'ÉGLISE**

Le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal de faire procéder aux travaux de réfection des charpentes et toiture de l'Église St Pierre sous la maîtrise d'œuvre de M. JOUDINAUD du bureau d'architecte : La Gare Architectes.

Ce dernier a préparé le règlement de consultation, et le Maire propose que la procédure soit lancée sous forme d'appel public à la concurrence selon la procédure adaptée.

Il est précisé que les artisans de la commune « pour le lot charpente » ont été informés par mail. Les travaux débuteront le 01 Octobre 2016.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- accepte le lancement de la consultation en procédure adaptée
- donne tout pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces afférentes à cette procédure

Il est précisé que les artisans de la Commune, pour le lot Charpente Couverture, ont été informée par mail. Les travaux débuteront en Octobre 2016.

## **PROPOSITION N°21 DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE FUSION DU SIAEP DE MONTPON-VILLEFRANCHE ET DU SIAEP DE VELINES-**

Par courrier reçu le 13 mai dernier, Monsieur le Préfet demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la proposition n°21 du SDCl.

Celle-ci prévoit la fusion, à compter du 01/01/2017, du SIAEP Montpon-Villefranche et du SIAEP de Vélignes.

Après en avoir délibéré à :

- 1 voix POUR (Mme DENOST)
- 3 ABSTENTIONS (Mme BUYTAERT – Mme POUCHIN – Mr MEYROU)
- 11 VOIX CONTRE (Mme LAGORCE – Mme ROHOF – M. CARNET GUILLOT – Mme POUGET – Mme COMBESCOT – M. BAGGIO – M. FAVRETTO - M. POURTAL – M. RABOISSON – M. BATAÇ – M. LANSADÉ)

Le Conseil Municipal de Montcaret s'oppose à la fusion du SIAEP Montpon Villefranche et du SIAEP de Vélines.

Mme Denost demande aux délégués du SIAEP de s'expliquer sur la dissolution du syndicat dans le cas de la fusion avec le SDME 24.

### **ACQUISITION D'UNE ALARME EXTERIEURE POUR LE BLOC MAIRIE - ECOLE**

Le Maire rappelle que le bloc Ecole Mairie a fait l'objet de 3 cambriolages en 6 mois : les 04 juillet 2015, 16 octobre 2015 et le 07 janvier 2016.

Aussi, il propose de doter ces bâtiments d'une alarme.  
Un devis de 2927,89 € est proposé par un artisan de la commune.

Monsieur POURTAL explique que l'utilisation des caméras n'est pas simple car elle impose une mise en route matin et soir.  
Il préconise des alarmes sonores extérieures.  
Des autocollants seront apposés pour information.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis à l'unanimité.

### **RENOUVELLEMENT DES ORDINATEURS A L'ECOLE**

Le Maire rappelle que l'Ecole a fait l'objet d'un cambriolage le 4/07/2015 dernier au cours duquel une partie du matériel informatique a été dérobé soit 10 ordinateurs portables.

Ces ordinateurs avaient été acquis dans le cadre de l'opération « informatique pour tous » lancée par le Ministère de l'Education Nationale en 2010. L'assurance de la Commune a remboursé ce matériel à concurrence de 2288.00 €

Le devis de notre fournisseur s'élève à 2790.83 € HT.  
Mme Pouchin demande un devis d'antivol pour ces ordinateurs.  
Monsieur Baggio demande si les enseignants ont été consultés pour le choix de ce matériel.  
Monsieur le Maire répond qu'ils les ont choisis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte ce devis à l'unanimité.

### **EXPLOITATION DE GRAVIERES SUR LA COMMUNE**

Le Maire informe les conseillers qu'il a participé à une réunion du PLUI avec Sébastien BAGGIO pour définir les zones de gravière à formaliser sur le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.  
Aussi, il demande à ses collègues de se positionner par rapport aux zones à réserver sur la Commune de Montcaret.

Après en avoir délibéré, et à : 14 voix CONTRE et 1 Abstention (Jean Luc RABOISSON) le Conseil Municipal refuse toute zone de gravière sur la commune.

## **TABOURET ASSAINISSEMENT COLLECTIF CABINET KINESITHERAPIE**

Le Maire explique que pour des raisons inconnues, l'assainissement collectif du cabinet de kinésithérapie de Tête Noire s'écoule dans le tabouret de la parcelle voisine.

De ce fait, comme aucun tabouret n'a été posé, les détenteurs du permis de construire n'ont pas été soumis à la taxe d'assainissement pourtant prévu dans l'arrêté du Permis en date du 26/03/2007 pour la somme de 1250 euros.

Aujourd'hui il convient de régulariser cette situation :

- 1- La Commune doit poser un tabouret de raccordement sur leur parcelle
- 2- Les propriétaires doivent s'acquitter de la Taxe d'Assainissement qui s'élève en 2016 à 2000 €.

Le Maire demande qu'exceptionnellement, le prix demandé aux usagers demeure celui de 2007 soit 1250 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

## **CONVENTION PIGMA**

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la convention d'accès au service de cartographie numérique avec l'ATD 24, la commune a accès au Système d'Information Géographique (SIG) en ligne « PériGéo ». la signature d'une convention avec le GIP ATGeRi permettrait de disposer d'un socle de couches d'information géographique nécessaires à la connaissance et à la gestion du territoire communal.

Monsieur le Maire propose de signer avec le GIP ATGeRi une « convention de partenariat pour la mise à disposition de données numériques ».

La convention précise la propriété et la concession des droits des données échangées. Elle formalise les engagements réciproques des partenaires. Cette convention est établie pour une durée de deux ans renouvelable par tacite reconduction. La mise à disposition de l'utilisation de ces données est réalisée à titre gratuit (le coût de l'extraction manuelle est pris en charge par l'ATD)

Compte-tenu de ces éléments, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'autoriser le Maire à signer la convention de partenariat pour la mise à disposition de données numériques avec le GIP Aménagement du Territoire et Gestion des Risques.

## **MAITRISE D'ŒUVRE CLUB HOUSE STADE DE FOOTBALL**

Le Maire explique que le Conseil Municipal a décidé précédemment de régulariser la construction du Club House au stade de football de MONTCARET.

Pour cela 3 cabinets d'Architectes ont été contactés pour assurer la maîtrise d'œuvre du dépôt du permis de construire de régularisation, la notice d'accessibilité, et la notice de sécurité :

- Un sur les trois n'a pas souhaité répondre
- A2PR .....3000 € HT
- FORM A3.....5000 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à 13 Voix POUR et 2 Abstentions (Mrs RABOISSON et CARNET-GUILLOT) choisit l'entreprise A2PR .

## **CONSULTATION D'INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES 5è TRANCHE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Dans le cadre des études de la 5ème tranche d'assainissement collectif il convient de lancer une consultation d'investigations complémentaires sur les réseaux existants.

Un appel d'offres a été lancé auprès de 3 sociétés spécialisées et des propositions sont les suivantes :

SIGMA TOPO : 2405.00 € HT  
GEOSAT : 6388.00 € HT  
GEO AQUITAINE n'a pas souhaité répondre à notre consultation.

Après en avoir délibéré, le Conseil unanime choisit la Société SIGMA TOPO.

## **COMMISSION VOIRIE**

Monsieur FAVRETTO rend compte de la dernière réunion où il a rencontré des techniciens d'EUROVIA qui explique qu'il y a des problèmes avec les traitements des chaussées et avec la peinture.

Une étude sur d'autres propositions de matériaux est en cours.

Les travaux sur la commune commenceront le 20 Juin et la côte de Chalustre sera entièrement refaite.

L'ouverture des plis pour l'aménagement du bourg de Bonneville a été réalisée.

Concernant la commande des panneaux de signalisation, chaque commune a dû revoir sa dotation à la baisse.

## **PLUI**

Le maire indique qu'il a reçu le Cabinet NOEL avec la Commission municipale du PLUI pour leur présenter les souhaits du Conseil Municipal, quant aux zones de constructibilité à prévoir sur la Commune de MONTCARET.

D'autre part, des précisions ont été apportées sur la validité des Permis de Construire et les Certificats d'Urbanisme :

- CU validité 18 MOIS sauf si celui-ci est susceptible de compromettre gravement l'exécution du futur PLUI (empêcher l'accès à une zone plus importante ou mitage)
- PC validité 3 ans (pour débiter les travaux)

## **ECONOMIE EMPLOI**

Le Maire félicite l'ensemble du Conseil Municipal pour sa participation à la visite d'ECOPOLE.

## **USTOM**

Monsieur MEYROU fait le compte rendu de la réunion du 25 Mai dernier. La possibilité d'externaliser le service transport a été évoquée. L'achat d'un terrain pour la nouvelle déchetterie de ST MAGNE DE CASTILLON est à l'étude.

## **DOJO**

Le Maire procède à la lecture du courrier qu'il a reçu du Président du Club de Judo qui remercie la Municipalité dans son ensemble, pour la réalisation de la salle du Dojo qui abritent 82 licenciés

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Médaille**

Le Maire informe ses collègues qu'un jeune de la Commune a été récompensé par la médaille départementale et régionale des meilleurs apprentis de France, dans le cadre de sa formation spécialisée : maintenance des équipements industriels.

Ila félicité par écrit, Pierre GAILLARD au nom du Conseil Municipal.

### **RETRAITE**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Secrétaire de Mairie Madame GERAUD Claudine fait valoir ses droits à la retraite à compter du 31 Décembre 2016. Madame FRAISSE Sylvie pourvoira à son remplacement et un poste d'adjoint Administratif a été créé compléter le personnel administratif.

Le Maire a choisi, parmi les candidatures, Madame Sophie LAGORCE, en poste dans deux Mairies en Gironde depuis 8 ans.

### **FEUX DE LA ST JEAN**

Ils sont prévus Vendredi 24 Juin sur la place de la Salle des Fêtes. Madame POUCHIN prévoit de compléter l'information déjà distribuée dans les boîtes aux lettres par de grandes affiches.

### **GARAGES VELOS**

Monsieur FAVRETTO a été sollicité pour augmenter le nombre de garage vélo devant la Mairie, devenu insuffisant.

### **FETES CANTONALE**

Le Maire a mobilisé des personnes de la Commune pour aider à faire le char qui défilera lors de la Fête Cantonale le 24 Juillet 2016. Le thème retenu porte sur la BOULANGERIE.

### **ECOLE**

Monsieur BAGGIO informe ses collègues qu'une classe à l'Ecole de St SEURIN DE PRATS a été meublée sur le thème de l'Ecole d'Autrefois, et pourra être visitée lors de la kermesse de l'Ecole, le samedi 25 Juin prochain.

Le matériel a été prêté par le Musée de VILLEFRANCHE mais reste incomplet, et, toute personne détentrices d'objets de cette époque peuvent les mettre à disposition pour compléter cette classe.

Quelques personnes de la Commune ont témoigné devant les enfants, de leur expérience scolaire à leur époque.

Pour ST SEURIN DE PRATS, les organisateurs sont à la recherche de personnes, entre 60 et 80 ans, souhaitant relater leur parcours scolaires aux enfants de l'Ecole.

La séance a été levée à 22 H 45.

Prochaine réunion le à 20 heures 30.

Le Maire,

Jean-Thierry LANSADE	
----------------------	--

Les Conseillers Municipaux,

Jean-Luc FAVRETTO		Florentine POUCHIN N'GAPELE	Absente jusqu'à 21 h 30
Josette LAGORCE		Jean-Luc RABOISSON	
Franck POURTAL		Sophie BUYTAERT	
Alain BATAc	Absent	Sébastien BAGGIO	
Hélène DENOST		Cédric MEYROU	
Marie-Pierre POUGET		Aurélie COMBESCOT	
Marie-Catherine ROHOF		Francis CARNET-GUILLOT	